

La République du Centre, 9 février 2019

LA SOURCE ■ Après l'assemblée générale de l'association des habitants

Bolière 3 en travaux dès avril



EXPLICATIONS. Olivier Carré, président de la Métropole et maire d'Orléans, a apporté des réponses aux Sourciens.

Commerce, transport, piscine, cimetière. Les élus ont apporté des réponses aux interrogations des riverains, lors de l'assemblée générale de l'association des habitants de La Source.

Mardi, lors de l'assemblée générale de l'association des habitants de La Source, à la salle Fernand-Pellicer, plusieurs questions ont été posées aux élus présents.

Commerce. Niamé Diabira, adjointe du maire pour le quartier, a précisé que les travaux du centre commercial Bolière 3 ont été

retardés : « Mais ils pourront commencer en avril, pour une année. Il restera le tabac, U express, la pharmacie, le coiffeur. Quant à la boucherie, Xavier Chau prend sa retraite et nous recherchons activement un artisan boucher. La CPAM, de son côté, sera déplacée sur l'avenue de la Bolière. » Quant au Carrefour contact, aucune solution n'est envisagée.

Maison de santé pluridisciplinaire. À ce sujet, Olivier Carré, président de la Métropole et maire d'Orléans, a demandé que des médecins volontaires de l'hôpi-

tal puissent effectuer des permanences pour les habitants de La Source au CHRO pour compenser le désert médical.

Transport. Le maire a insisté sur l'installation du transport à la demande du domicile jusqu'au tram, par exemple, pour les Sourciens du sud du quartier : « Il suffit de téléphoner et un véhicule vient vous chercher environ une demi-heure après. »

Pôle nautique. Les travaux sont commencés et l'ouverture est prévue en mars 2020. Quant à la piscine éphémère, place Al-

bert-Camus, aucun projet d'avenir n'est envisagé.

Le bâtiment Insee. A priori, la préfecture a décidé de le vendre.

Futur cimetière. Les travaux d'aménagement commenceront pendant l'été.

Les Ombrages. Concernant le bâtiment des Ombrages, il y est prévu l'aménagement de logements.

Stationnement. Avenue de l'Hôpital, principalement, Olivier Carré s'est insurgé contre le stationnement des véhicules des soignants, « alors qu'ils ont des places prévues dans l'hôpital. Une solution est en cours de réflexion ». ■